

Santé • Ensemble



La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 09 mars 2023 | #35

EDITO

► *Les droits des femmes, c'est une lutte ancienne et sans cesse encore à mener. Ne croyons pas qu'en matière de santé, nous échappions à ce constat.*

Ce numéro évoque des avancées importantes, notamment dans le domaine de la santé sexuelle. Des acquis pour lesquels, et ce n'est pas rien, engagement des femmes, militance, et action des pouvoirs publics, se retrouvent, et continuent à porter des exigences légitimes, de haut niveau. Mais nous ne sommes pas quittes. Il nous faut affronter d'autres questions : les expositions professionnelles des femmes en entreprise, ou les horaires décalés par exemple ; ou les inégalités de santé liées aux difficultés d'accès à la formation, ou à la précarité de l'emploi. Ou encore les complexités spécifiques d'accès aux soins des familles monoparentales. Ou, tout simplement, ceci : dans nos actions de promotion de la santé, dans les quartiers ou les écoles, prenons-nous en compte les besoins et les contraintes de toutes les femmes ? Et créons-nous les conditions d'un engagement paritaire de nos voisins et de nos voisines ? On n'a, c'est certain, pas fait le tour des champs d'action qui sont devant nous. ■

Luc Ginot

Directeur de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

● La santé des femmes, un sujet majeur qui mobilise des acteurs multiples en Île-de-France ●

L'accès à l'IVG : un droit fondamental qui constitue une priorité de santé publique

Si la contraception est souvent **le premier sujet qui vient à l'esprit** lorsque l'on pense à la **santé sexuelle des femmes**, **l'interruption volontaire de grossesse (IVG)** constitue également un **sujet majeur**.

A ce titre, ces dernières années ont été marquées à l'échelle mondiale par **de nombreuses évolutions relatives à l'accès à l'IVG** dans plusieurs pays, avec parfois de fortes régressions (*Etats-Unis, Pologne...*).

Cependant, même lorsque le recours à l'IVG est légal, celui-ci **soulève de nombreux enjeux** :

- *Des enjeux d'accès territoriaux à l'offre (au sein d'un même pays, d'une même région)*
- *Des enjeux de disponibilité des différentes méthodes d'IVG, pour permettre aux femmes de choisir, en lien avec les professionnels, la méthode qui leur convient le mieux*
- *Ainsi que des enjeux de coûts pour les femmes.*

En France, où l'IVG est **légale depuis la loi Veil (1975)**, plusieurs évolutions législatives successives sont venues **renforcer l'accès à cette pratique** pour celles qui souhaitent y recourir. Ainsi, depuis mars 2022, il est désormais possible **de recourir à un avortement par aspiration (méthode dite chirurgicale)** jusqu'à **16 semaines d'absence de règles**, et les délais de recours pour les **IVG par méthode médicamenteuse** en ville ont également été **allongés de 2 semaines (recours jusqu'à 9 semaines d'absence de règles)**.

Enfin, toujours dans une **optique de facilitation de l'accès à cette pratique**, on peut rappeler le fait que, depuis plusieurs années, **le forfait IVG est remboursé à 100% par la sécurité sociale**, pour toutes les patientes, et que **l'IVG médicamenteuse en ville** est désormais **possible via téléconsultation**.

En Île-de-France, l'Agence Régionale de Santé soutient l'annuaire en ligne "**IVG les adresses**" créé par le **réseau de santé REVHO (Réseau Entre la Ville et l'Hôpital pour l'Orthogénie)** qui permet de **trouver rapidement** l'adresse d'un.e professionnel.le de santé et/ou d'un établissement de santé réalisant l'IVG en Île-de-France ► <https://ivglesadresses.org/>

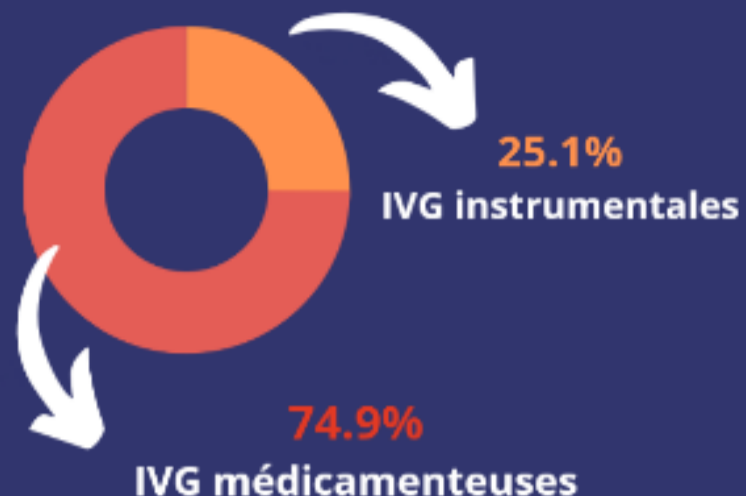
Ce site permet notamment d'effectuer des recherches en filtrant les résultats **par type de méthode souhaitée (méthode médicamenteuse ou méthode chirurgicale)** et ainsi de **trouver un établissement** ou un.e professionnel.le

L'IVG EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2020



222 000 IVG
en France en 2020
dont 24% réalisées
en Ile-de-France.

QUELLES MÉTHODES UTILISÉES ?



Ils racontent

La Direction régionale aux Droits des Femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

Annaïck Morvan - Directrice Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes d'Île-de-France

« Au sein de la préfecture de la région d'Île de France, la DRDFE est rattachée au secrétariat général des politiques publiques (SGAPP).

Nos actions sont articulées principalement **autour de 4 axes** : la **prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes**, **l'égalité professionnelle**, la **promotion de l'égalité** et la **santé des femmes**.

Ces axes constituent également les **grandes orientations nationales de la politique d'égalité femmes-hommes** érigée en grande cause du quinquennat pour la seconde fois.

Concernant la dimension « **santé des femmes** » nous allons cette année **développer des projets et investir de nouvelles problématiques**. Bien entendu nous soutenons déjà un **certain nombre d'actions**, notamment **dans les EVARS (Espace de Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle)** anciennement **EICCF (établissements d'information, de consultation ou de conseil familial)**.

On pense également aux actions relatives à **l'accès à la contraception**, à **l'avortement**, ainsi qu'**aux actions** qui s'intègrent au **plan national de lutte contre les violences sexuelles féminines** que nous allons décliner en région Île-de-France.

La DRDFE s'implique également sur des **actions de santé dites communautaires**, menées auprès des **publics victimes de la prostitution**, du **proxénétisme** et de la **traite des êtres humains (sur l'accès aux soins, la prévention du VIH, etc.)**. La région francilienne est la première concernée.

Autre action soutenue par la DRDFE en 2022 : **l'association Comède - Comité pour la santé des exilées pour leurs missions d'accompagnement des femmes migrantes en situation de grande vulnérabilité vivant en Île-de-France**.

L'objectif étant de **faciliter l'accès aux droits**, et **sécuriser leurs parcours** en **luttant contre les violences** qu'elles peuvent rencontrer.

Pour 2023, la Direction Régionale souhaiterait s'engager davantage dans la **lutte contre les violences obstétriques et gynécologiques** qui constituent un sujet de société.

De même la **question de la santé mentale**, incluant tout ce qui est **soutien psychologique** ou **psychiatrique** auprès des femmes victimes de violences et de psycho-traumas est une nécessité.

En effet, les associations avec qui nous travaillons **déplorent de plus en plus le manque de soutien psychologique**, autant **pour les femmes que pour les enfants**, il est d'ailleurs question également de **renforcer les liens** avec les partenaires institutionnels tels que **l'ordre des médecins, l'ordre des kinés, SOS médecins, l'AP-HP** etc. pour améliorer la **détection, l'écoute, l'accompagnement** et la **prise en charge**.

Nous souhaiterions aussi nous investir davantage dans **la lutte contre la précarité menstruelle**, notamment auprès des jeunes et des plus précaires.

Enfin à quelques mois des JO (*Jeux Olympiques*), nous misons sur l'actualité pour **mettre en exergue les bienfaits du sport sur la santé des femmes** comme un véritable moyen d'émancipation. »

Le SAMELY et le Centre Ressources : deux services innovants pour accompagner la grossesse adolescente



► Il y a dix ans, les PEP 75 ouvrait un **Service d'Accompagnement de Mères Lycéennes, SAMELY**, afin d'éviter le décrochage scolaire et aider les jeunes femmes lycéennes et collégiennes dans leur fonction parentale. Depuis, plus d'un millier de personnes ont été accompagnées et le périmètre d'intervention s'est peu à peu étendu à six départements : **75, 91, 77, 93, 78 et 95**, devenant ainsi un **acteur majeur de l'accompagnement de la grossesse adolescente**.

L'intervention auprès de cette population est structurée autour de deux modalités :

- un *accompagnement global et personnalisé*
- des *actions collectives en promotion de la santé, parentalité, scolarité et insertion ou accès aux droits*.

Présent dans le 93 depuis fin 2019, le SAMELY a accompagné sur ce territoire **plus de 200 jeunes femmes et leur bébé**. Riche de cette expérience, nous avons identifié **deux besoins nouveaux** : réunir **en un même lieu des partenaires éducatifs, d'aide à la parentalité, de soin et d'insertion** pour répondre à **l'ensemble des problématiques des jeunes mères**, et ouvrir à un public plus large.



► ► ► [Lire la suite de l'article sur le site](#)

ZOOM SUR

Démarche Handigynéco, la mise en place d'un véritable suivi gynécologique pour les femmes en situation de handicap

► La Démarche Handigynéco repose sur **l'intervention de sages-femmes dans des établissements médico-sociaux**. Les interventions des sages-femmes, réalisées dans une **démarche « d'aller vers »**, comprennent des actions individuelles (*sous la forme de consultations gynécologiques longues*) mais également

HANDIGYNECO
I L E - D E - F R A N C E

des ateliers collectifs de sensibilisation sur la **Vie Affective et Sexuelle et aux Violences Faites aux Femmes**, destinés aux personnes handicapées (*hommes et femmes*), et aux professionnels de ces structures.

Cette démarche est **issue d'une expérimentation (Etude Handigynéco en pratique)** menée en Île-de-France en 2018-2019 dans le cadre du PRS 2 (*Projet régional de santé*). L'objectif stratégique était de **mettre en place une offre qui permette de construire un réel parcours gynécologique des femmes en situation de handicap** en région Ile-de-France, afin de répondre aux **besoins en soins insuffisamment couverts** de cette population.

Le projet, porté par le CIH (*Comité Interministériel du handicap*), et par la DGOS (*Direction générale de l'offre de soins*) va être **déployé en France entière en 2023**. En 2022, **trois régions sont déjà concernées**: la **Bretagne**, la **Normandie**, et **l'Île-de-France**.

D'un point de vue opérationnel, la Démarche Handigynéco va **s'adresser en priorité aux personnes en situation de handicap** accueillies dans les établissements médicalisés de type **MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)** et **FAM (Foyer d'accueil Médicalisé)**, soit au total **232 établissements médico-sociaux** pour la région **Île-de-France**.

AGENDA

► Journée internationale des droits des femmes – 8 mars

Cette journée de rassemblement est l'occasion de **faire un bilan sur la situation des femmes** et de **se mobiliser en faveur de leur participation à la vie politique et économique**.

Les Nations Unies définissent chaque année un **thème différent**, l'édition 2023 sera incarnée par : **« Pour un monde digital inclusif : Innovations et technologies pour l'égalité des sexes »**

► **Journée mondiale contre l'endométriose – 7 mars**

3L'endométriose est une **maladie gynécologique inflammatoire et chronique fréquente** qui touche près de **10 % des femmes**.

Pour en savoir plus : <https://www.ameli.fr/paris/assure/sante/themes/endometriose/definition-facteurs-favorisants>

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- Retrouvez tous [les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)
- Ici le site d'information : ivglesinfos.org !
- Retrouvez [les chiffres clés de l'égalité entre hommes et femmes !](#)
- Le [dossier-guide IVG 2023](#) réalisé par le Ministère et [la page de l'Agence sur la Santé des femmes !](#)

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)